

# SÉANCE ordinaire

**Le 5 février 2018**

---

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 5 février 2018, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS :** Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **180205.034 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Richard Duguay appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
3. **CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES**  
Subvention financière du programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec (SHQ) ;
4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
  - 4.2 Adoption du règlement V-204-2018 pour l'instauration d'un programme Rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec;
  - 4.3 Report de la séance ordinaire prévue le 5 mars 2018 ;
  - 4.4 Acte de dépôt et adoption du plan stratégique de développement 2017-2021 ;
  - 4.5 Augmentation salariale - Monsieur Médard Lantin – Conciergerie Centre municipal de Pabos Mills ;
  - 4.6 Abrogation de la résolution de la résolution numéro 151123.261 - Demande de gestion de compte de carte de crédit – Monsieur Raymond Cyr;
  - 4.7 Demande de gestion de compte de carte de crédit – Madame Kim Duffy, directrice du service des finances ;
  - 4.8 Le retrait de monsieur Raymond Cyr en tant que signataire sur tous les comptes bancaires de la ville de Chandler ;
  - 4.9 Signataires- Comptes de la ville de Chandler;
  - 4.10 Signataires – Entente de cession du lot 6 102 997 et l'établissement d'une servitude de non-accès sur le lot 4 509 846 avec le MTQ - Suppression de caractère de rue ;
  - 4.11 Signataire – Entente concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat et de l'entente concernant la sécurité de l'information ;
  - 4.12 Signataires – Contrat de location du restaurant du Centre sportif Clément-Tremblay 2017-2018 ;

- 4.13 Recommandation de paiement – Can-Explore Inc. – Inspection télévisée des conduites d’égout sanitaire et pluvial ;
- 4.14 Adoption – Règlement V-206-2018 relatif aux branchements et aux services d’aqueduc et d’égouts sanitaire et pluvial ;
- 4.15 Contribution financière de la municipalité – Convention projet de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ;
- 4.16 Vente de terrain – Monsieur Aldo Giroux ;
- 4.17 Vente de terrain – Monsieur François Boucher ;
- 5. **PROPOS DU MAIRE**
- 6. **PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**
  - 6.1 Période de questions de l’assemblée.
  - 6.2 Levée de l’assemblée

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

### **180205.035 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018 et des séances extraordinaires du 17 et 22 janvier 2018 avec les modifications suivantes aux résolutions 180115.006 et 180117.028.

#### **MODIFICATION RÉSOLUTION 180115.006**

«Ajout d’une lumière au coin de la rue Récollets et boulevard René-Lévesque Est., district Chandler Est. »

#### **MODIFICATION RÉSOLUTION NUMÉRO 180117.028**

Le premier considérant est modifié comme suit :

« *CONSIDÉRANT que les membres du Conseil recommandent qu’une firme en ressources humaines procède à l’analyse des postes occupés par le personnel-cadre de la Ville en vue de valider la structure de rémunération directe pour l’ensemble des postes du personnel-cadre. »*

L’avant-dernier paragraphe est modifié comme suit :

« *Il est donc majoritairement résolu d’octroyer un mandat au Groupe SCE pour réaliser le processus de validation de la structure de rémunération au niveau des postes occupés par le personnel-cadre de la Ville. »*

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

### **180205.036 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon, et unanimement résolu d’approuver les comptes à payer représentant pour le journal des achats du mois de décembre 2017 un montant de 193 462.88 \$ et

de 123 463.44 \$ pour le mois de janvier 2018 et un montant de 159 013.88 \$ pour le journal des achats en lot du mois de janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180205.037 ADOPTION DU RÈGLEMENT V-204-2018 POUR L'INSTAURATION D'UN PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC VISANT LA BONIFICATION D'UN PROJET ACCESLOGIS QUÉBEC**

- CONSIDÉRANT que la Société d'habitation du Québec a instauré un programme-cadre qui a pour objet de favoriser la mise en place par la Municipalité de mesures pour stimuler la revitalisation de la vocation résidentielle en déclin dans un ou des secteurs restreints de son territoire;
- CONSIDÉRANT que la Municipalité a désigné un secteur situé sur une partie restreinte de son territoire comportant une proportion de logements (en mauvais état ou vacants) qui nécessitent des travaux de rénovation, et que l'état actuel et l'évolution de sa vocation résidentielle justifient une intervention publique;
- CONSIDÉRANT que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a accordé à la Municipalité de Chandler un budget pour l'application d'un programme municipal de revitalisation sur son territoire;
- CONSIDÉRANT que ce programme visera exclusivement la bonification d'un projet AccèsLogis Québec dans le programme Rénovation Québec;
- CONSIDÉRANT que la SHQ participe au budget global du présent programme dans une proportion de 50 %;
- CONSIDÉRANT que la Municipalité de Chandler a signé, avant l'approbation de son programme par la Société d'habitation du Québec, une entente sur la gestion dudit programme qui prévoit notamment que la Municipalité déboursa la totalité de l'aide financière accordée aux propriétaires et que la participation financière de la Société d'habitation du Québec à cette aide lui sera remboursée;
- CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par monsieur le conseiller Denis Pelchat à la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2018;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que le règlement numéro V-204-2018 soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180205.038 REPORT DE LA SÉANCE ORDINAIRE PRÉVUE LE 5 MARS 2018**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu de reporter la séance ordinaire du Conseil prévue le 5 mars 2018 au 12 mars 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180205.039 ACTE DE DÉPÔT ET ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2017-2021**

Le conseil prend acte de dépôt du plan stratégique de développement de la Ville de Chandler. Il également proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ledit document soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180205.040 AUGMENTATION SALARIALE - MONSIEUR MÉDARD LANTIN – CONCIERGERIE CENTRE MUNICIPAL DE PABOS MILLS**

CONSIDÉRANT que monsieur Médard Lantin voit aux tâches de conciergerie au Centre communautaire de Pabos Mills, depuis le mois de juin 2015.

CONSIDÉRANT que depuis l'entrée en fonction de monsieur Médard Lantin son salaire est demeuré inchangé;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce Conseil accepte que le salaire de monsieur Lantin soit bonifié d'un (1) \$/heure, ce qui veut dire que son salaire passera de 12\$/h à 13\$/h et que ce sera effectif en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180205.041 ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 151123.261 - DEMANDE DE GESTION DE COMPTE DE CARTE DE CRÉDIT – MONSIEUR RAYMOND CYR;**

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Raymond Cyr, directeur des finances;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d'abroger la résolution numéro 151123.261 mandatant monsieur Raymond Cyr, directeur des finances à assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées ainsi que l'ajout et le retrait d'options liés aux cartes, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180205.042 DEMANDE DE GESTION DE COMPTE DE CARTE DE CRÉDIT – MADAME KIM DUFFY, DIRECTRICE DU SERVICE DES FINANCES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu et unanimement résolu ce qui suit :

1. que la personne morale délègue, à la personne identifiée ci-après, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission d'une carte Visa Desjardins (« les cartes »), incluant son renouvellement à l'échéance et son remplacement si nécessaire, et ce, avec la limite de crédit octroyée par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);
2. Que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes reliées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables, ainsi que des intérêts et des frais applicables;
3. Que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération les accompagnant et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;
4. Que la personne identifiée ci-après soit autorisée à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein et entier effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des cartes émises, incluant toute majoration de la limite de crédit, et qu'il est tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à cette carte;
5. Que la personne identifiée ci-après puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une

Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées ainsi que l'ajout et le retrait d'options liés aux cartes, le cas échéant:

Titre du poste	Nom	Date de naissance
Directrice du service des finances	Kim Duffy	06/10/1987

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180205.043 RETRAIT DE MONSIEUR RAYMOND CYR EN TANT QUE SIGNATAIRE SUR TOUS LES COMPTES BANCAIRES DE LA VILLE DE CHANDLER.**

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Raymond Cyr, directeur des finances à la Ville de Chandler;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce Conseil recommande le retrait de monsieur Raymond Cyr, directeur des finances, en tant que signataire sur tous les comptes bancaires de la ville de Chandler et ce en date du 5 février 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180205.044 SIGNATAIRES – COMPTES BANCAIRES DE LA VILLE DE CHANDLER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d'autoriser mesdames Louise Langlois et Kim Duffy, respectivement maire et directrice du service des finances à signer pour et au nom de la ville tous les documents relatifs aux comptes bancaires de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180205.045 SIGNATAIRE- ENTENTE DE CESSIION DU LOT 6 102 997 ET L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE DE NON-ACCÈS SUR LE LOT 4 509 846 AVEC LE MTQ - SUPPRESSION DE CARACTÈRE DE RUE**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce Conseil accepte à titre d'indemnité du gouvernement du Québec pour la cession du lot 6 102 997 et l'établissement d'une servitude de nonaccès sur le lot 4 509 846 entre les points 96-97- et 98, avec garantie légale et libre de toute charge, priorité ou hypothèque au montant de \$300.00 incluant tous les préjudices sauf les frais d'expertises.

Étant donné que le lot 6 102 997 correspond à une partie de l'ancienne route 6, il y a lieu de supprimer le caractère de rue pour cette partie désaffectée de ladite route afin de finaliser la vente avec

le ministère des Transports, Mobilité durable et l'Électrification des transports (ci-après MTQ).

Il est également résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler tous les documents à intervenir entre la Ville de Chandler et le MTQ dans le dossier 6 2012 00062.»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180205.046 SIGNATAIRE – ENTENTE CONCERNANT LA GESTION DES PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE L'ENTENTE CONCERNANT LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, signe pour et au nom de la Ville de Chandler l'entente concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat et l'entente concernant la sécurité de l'information suite à une demande budgétaire déposée dans le cadre du PRQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180205.047 SIGNATAIRES – CONTRAT DE LOCATION DU RESTAURANT DU CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY 2017-2018**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler le protocole de location du restaurant du Centre sportif Clément-Tremblay pour la période 2017-2018.

Monsieur le conseiller Denis Pelchat divulgue son intérêt dans cette question puisque ce contrat est octroyé à sa sœur. Il décide de se retirer de la salle lorsque ce point est discuté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180205.048 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CAN-EXPLORE INC. – INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE ET PLUVIAL**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce Conseil autorise le paiement de la facture numéro 1995 de CAN-EXPLORE Inc au montant total de 22 742.06 \$, toutes taxes incluses, pour l'inspection télévisée des conduites d'égout sanitaire et pluvial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180205.049 ADOPTION – RÈGLEMENT V-206-2018 RELATIF AUX BRANCHEMENTS ET AUX SERVICES D'AQUEDUC ET**

## **D'ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL**

ATTENDU que la Ville de Chandler opère des réseaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial;

ATTENDU que pour assurer le bon fonctionnement et la bonne opération de ces réseaux, il est nécessaire d'adopter certaines mesures visant leur utilisation et leur raccordement à des branchements privés d'aqueduc et d'égouts;

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a été préalablement donné à la séance du conseil tenue le 14 août 2017;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que le règlement numéro V-206-2018 relatif aux branchements et aux services d'aqueduc et d'égouts soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **180205.050 CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ – CONVENTION PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil confirme que la Ville de Chandler autofinancera l'entièreté du projet de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes au coût total de 14 100 \$ et que le MCC financera au moyen d'une subvention un montant de 8 600 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **180205.051 VENTE DE TERRAIN – MONSIEUR ALDO GIROUX**

CONSIDÉRANT que monsieur Aldo Giroux, domicilié au 249, Boulevard René-Lévesque Est, secteur Chandler, lot 4 294 302, souhaite acquérir un lot adjacent au sien appartenant à la Ville de Chandler afin de poursuivre son projet d'aménagement paysager ;

CONSIDÉRANT QUE il a été convenu avec monsieur Giroux que les frais d'arpentage, de notaire et que le coût du terrain serait à ses frais ; les coûts d'arpentage s'élèvent à 1105,80 \$ ; l'évaluation du lot à vendre est de 1 100 \$ ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon

et unanimement résolu de vendre, sans garantie légale, le lot 6 160 623 à monsieur Aldo Giroux. Il est également convenu que l'ensemble des frais sont à la charge de monsieur Giroux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**180205.052 VENTE DE TERRAIN – MONSIEUR FRANÇOIS BOUCHER**

CONSIDÉRANT que monsieur François Boucher, domicilié au 201, route 132, secteur Newport, matricule 8445-21-8973, souhaite acquérir un lot adjacent au sien appartenant à la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT que le lot 5 072 201, visé par cette demande et appartenant à la Ville de Chandler, est évalué à 6 800 \$ ;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu de vendre, sans garantie légale, le lot 5 072 201 à monsieur François Boucher. Il est également convenu que l'ensemble des frais sont à la charge de monsieur Boucher.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180205.053 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout propose la levée de l'assemblée à 20 h 11.

**VILLE DE CHANDLER**

---

Louissette Langlois  
Maire

---

Roch Giroux,  
Directeur général et greffier